VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, No 78,823—Succession de CATHERINE GAIBISSO, VEUVE DE LOUIS FRIGERIO, JR.

PROPRIETES DE VALEUR, 829 rue du Canal, carré des rues Bourbon, Dauphine et Iberville, à moins d'un demi-ilet de la Plus Grande Maison Blanche et de l'Hôtel Audubon, qui touchent au Ciel. Dans le voisinage de D. H. Holmes Co et d'autres grands magasins de détail.

La Maison à un étage occupée comme Buvette, Salle de Pool et Résidence, 1524 avenue des Champs Elysées, coin rue N. Claiborne No 1509 rue des Français et de Beaux Sites pour y Bâtir, rue Claiborne entre Champs Elysées et Français. Cottage de Résidence, No 2116 rue N. Claiborne, Cottage simple No —— rue Barthélemy et Un carré Entier, N. Claiborne, N. Robertson, Barthélemy et Mazant. Subdivisé en terrains.

A L'ENCAN, A DES CONDITIONS HORS DE L'ORDINAIRE, JEUDI, 28 MARS 1907,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 14 février 1907, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Catherine Gaibisso veuve de Louis Frigerio Jr, dossier No 78,823, j'offrirai en vente vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 28 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ettous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet, borné par les rues Canal, Dauphine, Bourbon et Iberville (autrefois rue Douane), étant le cinquième lot de l'enseignure de la rue Dauphine, désigné comme lot No 8, dans l'ilet No 67 et mesurant environ vingt deux pieds huit pouces et trois quarts d'un pouce de face à la rue du Canal par environ cent dix sept pieds dix pouces de profondeur, le tout plus ou moins, mesure américaine, et bornée dans le fond par une allée dix pieds de largeur en commun audit lot et contigu aux lots ci-dessus, lequel dit lot de terre formant parti des lots Nos vingt et un et vingt-deux, et la moitié du lot No vingt, sur un plan dressé par Jacques Tanese, alors voyer de ville le vingt cinquième jour de juillet 1810, annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas, ancien notaire en cette ville le 6 septembre 1810. Les améliorations consistant de la bâtisse substantiel en briques à trois étages connu comme 829 rue du Canal occupée par la "Hellman Shoe Co." au rez de chaussée et par des divers locataires sur les étages supérieurs.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet maintenant numérotè 639, borné par les rues Champs Elysées (maintenant Elysian Fields), St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Français et St Avid (maintenant Claiborne), et étant composé des portions de terre comme suit, à savoir: (a) un lot de terre situé dans le nouveau Faubourg Marigny, désigné par le No soixante-huit de l'ilet quatorze sur un plan du dit Faubourg et ayant en mesure française soixante pieds de face à la rue Champs-Elysées, par cent soixante dix pieds de profondeur. (b) deux lots de terre situé dans le Faubourg Marigny, chacun mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue des Français, par cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, lesquels lots de terre formant parti des lots désignés par les Nos 3 et 4, lesquels forment partie du lot désigné par le No 113 de l'ilet 14 sur un plan du faubourg Marigny et (c) deux certains lots ou portions de terre désignés par les Nos un et deux de l'ilet No 14, mesurant chacun, en mesure française, trente pieds de face à la rue des Français par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 10 mars 1835, déposé en l'étude de Jos Cuvellier, ancien notaire.

3° Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situées dans le Troisième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme la nouvelle banlieue Marigny, dans le carré borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Champs Elysées, Français et St Avid (maintenant Claiborne), et maintenant le carré 639, un desquels lots de terre est désigné par le No 5 du carré No 14, et mesure trente six pieds sept pouces de face rue Robertson, sur soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur, le tout d'après un plan de L. Surgi, daté du 12 mars 1836, et déposé en l'étude de H. Pedescleaux, ancien notaire, comme plan No 19 du livre des plans dans son bureau; l'autre partie du terrain contigu au premier et à l'arrière mesure vingt pieds de largeur sur soixante pieds de profondeur.

Les propriétés 2me et 3me ci-dessus décrites ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage préparé par MM. Dancy et Waddill, voyers.

4° Un certain carré de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 32 sur un certain plan annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, ancien notaire, le 14 mai 1857 (maintenant le carré No 663), borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), St Avid (maintenant Claiborne), Barthélemy et Mazant, lequel carré a deux cent soixante sept pieds, trois pouces et trois lignes rue Robertson, sur trois cent quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de façade sur chacune des rues Barthélemy et Mazant, et deux cent soixante sept pieds trois pouces et trois lignes rue Claiborne.

La propriété 4mement ci-dessus décrite a été subdivisée et sera vendue, d'après un plan dressé par MM. Dancy & Waddill, voyers.

Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à un, deux et trois ans, garantis par hypothèque portant 6 pour cent par an d'intérêt avec les clauses usuelles, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année courante 1907, les frais de tous les certificats et des actes de vente à passer devant Edgar Grima, notaire. Les revenus provenant de la propriété ici décrite devront être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage des actes de vente, et toutes les ventes seront sujettes à tous les baux existants. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de propriétés foncières,
318 rue Baronne.

17 mars—17 24 28

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sami

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE Cottages et Magasin dans le Quatrième District, A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CATHERINE WETZEL, VEUVE DE BERNARD HAHN—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—No 80,027—DIVISION E.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

MARDI, LE 2 AVRIL 1907, A MIDI.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division E, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 25 février 1907 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai à l'enchère la propriété foncière ci-après :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Deuxième, Troisième et Baronne (autrefois Bacchus), ladite portion de terre mesurant en mesure américaine 58' de face la rue Troisième par 53' 3" 3''' de profondeur et façade à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Troisième et Carondelet.

Les améliorations consistant en un cottage double Nos 2531-33 rue Carondelet, coin Troisième.

2° (a) Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Dix dans l'ilet No 201, autrefois No 127, lequel comprend les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Deuxième et Troisième, d'après un plan du Faubourg Livaudais, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Troisième et mesurant 50' de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur 125' de profondeur, entre lignes parallèles. (b) Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même District et ilet, contigu au ci dessus, mesurant 15' 6" de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur une première profondeur, entre lignes parallèles, de 95' et d'une deuxième profondeur de 30' entre lignes parallèles, sur une largeur de 50' étant une une partie d'un lot de terre désigné par le numéro Neuf dans le plan ci-dessus.

Toutes les propriétés ci-dessus deuxièmement décrites comprises dans la section a et b ont été plus récemment subdivisées et seront vendues comme suit :

1. Le lot A, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 30' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur et façade de 65' 6", plus ou moins, à la rue Baronne, le dit lot A formant l'encoignure des rues Troisième et Baronne ; les améliorations consistant en une bâtisses à deux étages, connue comme No 1803 rue Troisième et se loue pour épicerie et résidence.

2. Le lot B ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent est situé dans la rue Troisième à une distance de 30' 6" de l'encoignure de la rue Baronne et contigu au lot A. Ledit lot B mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième sur une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1805-07 rue Troisième.

3. Le lot C, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé en la rue Troisième à une distance de 62' de l'encoignure de la rue Baronne, et est contigu au lot B, ledit lot C mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 1809-11 rue Troisième.

4. Le lot D, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé en la rue Troisième à une distance de 93' 6" de l'encoignure Baronne et contigu au lot C. Le dit lot D mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième, 30' de largeur à travers de la ligne du fond, par une profondeur de 100' plus ou moins sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades, et une première profondeur de 65' 6" plus ou moins sur la ligne la plus près et parallèle avec la rue Baronne, de quel point il court 1' 6" parallèle à la rue Troisième, et puis court une seconde profondeur de 34' 6" sur une ligne plus près et parallèle à la rue Baronne. Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 1813-15 rue Troisième.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance—1 et 2 ans à 8 0/0 de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1907, frais de tous les certificats, et de payer pour les actes de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, la vente sujette au bail existant. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.

Chas G Gill, K. V. Richard T. G. Spitzfaden, avocats pour les demandeurs.

Zengel, Thomas et Suthon, L. A. Hubert, J. Marshall Quintero, avocat pour les défendeurs. 1 mars—13 10 17 24 31—av 2

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1206 rue Tonti. No 1621 rue Urquhart. No 1633 rue Urquhart. Mercredi, le 10 avril 1907, A MIDI.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières,

Nos 225 à 229 rue Baronne.

Mme Charles B. Lister vs Son époux.

No 81,619.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 1er mars 1907, dans l'affaire de Mme Charles B. Lister vs Son époux, No 81,619 de son dossier, je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus mentionnés, les suivantes :

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 291 borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro ; ledit lot de terre est désigné par le No 35 sur un plan déposé comme plan No 29 en l'étude de Joseph K. Beard, ancien notaire en cette ville, et lequel lot de terre forme un l'encoignure des rues Hôpital et Tonti et mesurant en mesure américaine 32 pieds 2 pouces de face à la rue Hôpital, 70 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur et façade à la rue Tonti, 75 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill ou ses représentants, et 63 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No 34, le tout plus ou moins.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 505-506, borné par les rues Urquhart, St Bernard, Annette et Villeré, désigné par le No 23, dans ledit ilet ; ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Urquhart par 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet Nos 505-506, borné par les rues Urquhart, Annette, St Bernard et Villeré, laquelle dite portion de terre est désignée par le No 2, sur un certificat et devis d'arpentage de D. E. Sighers, voyer, daté le 5 novembre 1900, et attaché à un acte de vente pardevant M. V. Delan, notaire en cette ville, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine 20 pieds de face à ladite rue Urquhart, à une distance de 73 pieds 10 pouces 6 lignes de l'encoignure des rues Annette et Urquhart, par une profondeur de 64 pieds entre lignes égales et parallèles

Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1907, ci-dessus et en plus de son enchère et de payer pour l'acte de vente, pardevant Walter L. Gleason, notaire, et ne devant pas avoir droit aux loyers qu'à partir du passage des actes et déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet. Phone 2967-R Main.
Robert Legier, avocat pour la demanderesse.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 10

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 25 février 1907, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, MERCREDI, le 27 mars 1907 dans l'affaire intitulée la succession de Catherine Wetzel, veuve de Bernard Hahn, dossier No 80 027, à 11 heures A. M., sur les lieux No 2531 rue Carondelet.

Un lot de meubles et autres effets mobiliers, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, Encanteur,
318 rue Baronne.

15 mars—16 24 27

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Deux cottages simples et lot avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, Chemin Gentilly, entre les rues Florida et Maurepas.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 4 avril 1907.

Succession de Joseph Oscar Tuéard.
No 81,52 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre désigné comme lot No 3, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1366, borné par la rue Florida, le Chemin Gentilly, les rues Maurepas et Crète, ledit lot de terre mesurant comme suit, à savoir:

Trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1611 Chemin Gentilly et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre contigu au ci-dessus et désigné comme lot No 2 mesurant trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1609 Chemin Gentilly et comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres, citerne hangar etc.

Un certain lot de terre désigné comme lot No 1, avec toutes les améliorations, contigu au ci dessus formant l'encoignure de la rue Florida et le Chemin Gentilly, et mesurant quarante et un pieds 9 pouces, deux lignes, façade au Chemin Gentilly plus ou moins par cent vingt deux pieds une ligne de face à la rue Florida, plus ou moins par une profondeur de cent vingt pieds 2 pouces 3 lignes sur l'entre côté le divisant du lot No deux, et quarante deux pieds quatre pouces de face à la rue Crète

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication et de prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente pardevant Oregon W. Long, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acte de vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteur.
E. N. Whittemore, avocat.
3 mars 3 10 17 24 31—avr 4

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.,

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,

313.....RUE ROYALE.....313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je dais toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont soigneusement remplis.

PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1850.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital	$ 500,00	00
Actif	1,148,924	41
Surplus net	310,910	02

CHARLES JANVIER, Président. R. H. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation..... $4,613,509 7c7

2 jan —1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,720

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E MOORE, C. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Président. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. E. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

9avril—1an—Jeu Dim Mar

J. DELVAILLE & CO.,

ENCANTEURS, ESTIMATEURS DE PROPRIETES FONCIÈRES ET AGENTS D'ASSURANCES.

No 316 rue Baronne.

Bâtisse Hicks, 2me Etage, Chambre 4.

23 sept—1an—dim mar ven

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Mary S. Bowman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,902—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward F. Bowman, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. Fernandez Jr, avocat.

20 mars—20 24 29

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; Algier, au Dry Dock. Phone 38.1

Bureau en Ville :

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oct—10m—mar ven dim

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Louis Bourdelay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 81,515 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Joseph Louis Bourdelay, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

15 mars—15 19 24

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Régulier

—SUR LE—

THE T AND P RAILWAY — TEXAS PACIFIC

Le même qu'avant la quarantaine

L'express California et Texas quittant à 8:55 heures a. m. Le train local pour Newroads à 3:55 heures p. m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 6:35 p. m.

BUREAU DES BILLETS, 307 RUE ST-CHARLES.

1nov—

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES

MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE.

Pouvant recevoir plus de mille pensionnaires.

PLANS AMERICAIN ET EUROPEEN.

Nouveau restaurant au rez-de-chaussée.

Jardin des Palmes et Colonades.

Bains Electriques, Turcs, Russes et ordinaires.

A. R. BLAKELY & COMPANY, Limité, Propriétaires.

1er nov—6m

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré

14 oct—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Anthony Suhor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 77,797 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jeannette Hondareyte, veuve de Anthony Suhor, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Chas Louque, avocat.

20 mars—20 24 29

Feuilleton

—DE—

L'Abeille de la N. O.

No. 79 Commencé le 25 déc. 1906.

L'ENFANT DE LA DUCHESSE.

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PIERRE SALES

TROISIÈME PARTIE

V

CES BEAUX MESSIEURS.

(Suite.)

—Ah ! ça, mais mon cher, n'en étiez-vous pas enthousiaste, la première fois que nous nous y sommes promenés ensemble ? C'était vous qui frétilliez, qui rutiliez.... comme si du sang de vingt ans coulait encore dans vos veines !

—Un feu de paille, monsieur le duc ! Car plus je viens ici, et plus ça me fait l'effet d'une foire où l'on amènerait du bétail avarié.... malgré toute la coquetterie avec laquelle on l'a orné....

—Vous êtes aimable, vous, pour nos Parisiennes !

—Eh ! Il y a tout autant d'étrangères.... il y a surtout du maquillage, du rafistolage, du truquage.... je ne parle pas, bien entendu, ajoutait-il respectueusement, des femmes du monde qui daignent se laisser frôler par ces demoiselles... Mais, puisque vous me demandez mon avis, je ne vous cacherai pas que ce dont j'enrage... et c'est peut-être ce qui me met de mauvaise humeur, me rend injuste contre elles.... c'est de ne jamais trouver dans le regard, dans le sourire d'une de ces jolies femmes, l'appel ou l'accueil joyeux, sincère, d'une petite Parisienne qui aime autant le plaisir et l'amour .... que les bénéfices éventuels qu'elle pourra en retirer !

—Il vous faut donc de petites vertus à vous ! s'écria le duc considérant ce gros homme d'un œil ébaubi.

—La vertu !..., répliqua M. Dulaurier en haussant les épaules ce n'est pas ce qui court les rues à Paris ! Et nous serions bien lotis si toutes les jolies personnes étaient vertueuses ; mais, par ma foi, j'ai toujours éprouvé une désillusion quand mon caprice se portait sur une des belles personnes qui vous préoccupent continuellement..... Et, par exemple, vous venez de me très bien expliquer l'ennui que j'ai ressenti lorsque j'ai soupé en tête-à-tête avec cette mademoiselle Régine....

—Ah ! ah ! firent tous les hommes, considérant le richard qui avait pu se payer une telle fantaisie.

Mais il n'en paraissait guère fier, et continuait :

—Ce que l'on s'ennuie avec les personnes qui ne voient au bout de toutes choses que.... de la galette !.... C'est bien ça qui les déprime, monsieur le duc.... tandis que lorsque, au hasard de cette vie parisienne, si pleine d'imprévus, si mystérieuse avec ses innombrables maisons, ses rues, ses ruelles, ses tramways, ses omnibus.... le métro maintenant.... qui sont comme les routes, les avenues, les petits chemins d'une vaste forêt.... on rencontre cet être charmant qui ne conserve sa vertu que comme une toilette qu'il faut lui arracher....la petite bourgeoise.... la petite ouvrière.... pure ou non.... mais qui n'a encore connu que le simple amour.... et qu'on réussit à la séduire, à la vaincre.... l'amuser.... la faire rire.... et à se faire presque aimer, alors qu'elle a commencé par vous repousser avec indignation, avec révolte.... Voilà, messieurs.... voilà bien, je vous assure, où est le plaisir !

—Don Juan, va ! s'écria plaisamment le duc si ce sont des cœurs de novices qu'il vous faut .... Il est évident qu'il n'en pousse pas à la douzaine sur le sentier de la Vertu !

M. Dulaurier ne lui répondit pas ; son regard était devenu fixe, soudain, comme s'il avait la vision d'un de ces caprices qu'il venait de décrire d'une voix ardente, avec tout un frémissement.

Et les beaux messieurs étaient devenus silencieux.... Durant quelques instants, il put passer les plus ravissantes créatures, les toilettes les plus adorables, et les plus délicieux sourires purent s'égarer vers eux.... Ils ne voyaient plus rien....

Au moment où l'âge s'appesantit de plus en plus sur les hommes qui ont trop aimé l'amour, ils se lassent, sans s'en apercevoir des femmes qui pourraient être leurs amies naturelles ; et le charme, l'attirance de la jeunesse, peuvent s'imposer à eux avec la plus terrible, la plus dangereuse puissance.

Mais soudain, un mouvement se produisait, au croisement de l'avenue des Acacias avec la route des Sablons, où stationnent voitures et autos ; et machinalement les beaux messieurs se levaient à demi pour regarder.

Une grande auto rouge, inconnue d'eux, et qui devait être inconnue aussi de la plupart des habitués — car on se pressait assez curieusement pour la voir — venait de s'arrêter ; et un homme et une femme en descendaient, qui provoquaient tout autant de curiosité que leur machine.

La machine était anglaise, très belle, très confortable. Et ses propriétaires devaient être de race anglo-saxonne, puisqu'ils échangèrent aussitôt quelques phrases en anglais, signifiant leur contentement d'arriver en un endroit qu'ils devaient désirer très vivement connaître.

La femme était grande, de bel aspect, avec une figure gracieuse, assez jeune, bien que ses cheveux, qu'elle portait à la vierge, fussent absolument blancs. L'homme avait l'aspect fort respectable aussi et, avec sa moustache blanche, taillée court, et son visage un peu couleur de brique, donnait l'impression de quelque général anglais : car nous aimons à classifier tout de suite les individus d'après des types généraux.

Des gens possédant une auto et d'allure aussi correcte, aussi riche, ne pouvaient pas ne pas être remarqués dans le sentier de la Vertu, où sans avoir la moindre relation entre soi on doit se connaître les uns les autres ; et comme ils marchaient très lentement, regardant, inspectant tout, on les inspecta aussi, presque insolemment. Cela ne paraissait aucunement leur déplaire.

Le duc de Ponte-Novo et sa bande étaient venus jusqu'au bord du sentier ; et le duc, en apercevant cette femme, eut la sensation indéfinissable qu'il "l'avait déjà vue...." Mais où l'avait-il rencontrée ?..... Et quand ?....

—Morbleu !.... fit-il : il me semble que j'ai son nom sur la langue....

—Et moi aussi.... dit Dulaurier, se mettant à marcher sous les arbres pour mieux examiner encore cette nouvelle venue.

Mais il eut beau la suivre pendant une vingtaine de mètres, ses yeux tout près des siens, il ne parvenait pas à se souvenir : et alors le mari de cette belle dame, s'apercevant de son insistance, se retourna carrément vers lui et le regarda de telle façon que Dulaurier, détournant les yeux aussitôt, fourra les mains dans ses poches et s'éloigna à travers les arbres.

A ce moment, du reste, il apercevait la bonne grosse figure de sa fille, revenant de faire son "footing" avec mademoiselle de Ryedale, qui, lorsqu'elle ne montait pas le matin, "courait" régulièrement ses six à huit kilomètres à pied, ainsi que sa mère : et c'était là peut-être le secret de leur magnifique santé et de cette carnation, de cette fraîcheur de Fanny, dont la marquise aurait été presque jalouse, si elle ne s'était si bien senti revivre en sa fille, si elle ne s'était dit sans cesse que c'était par elle qu'elle accomplirait le rêve devant lequel elle avait personnellement échoué.

En arrière, arrivaient la marquise et madame Malhardy, qui avaient pu bavarder tout à leur aise et dans la plus absolue intimité, puisque madame Dulaurier, qui faisait partie de la promenade, les avait quittées depuis un instant pour remonter en voiture.

Et alors se produisit cette belle comédie masculine que tous ces hommes, qui n'avaient que le libertinage en tête, se précipitèrent avec la plus déférente galanterie, vers la marquise de Ryedale parce qu'elle était vraiment une des reines de Paris, vers madame Malhardy parce qu'elle était fort riche, et vers mesdemoiselles de Ryedale et Dulaurier parce qu'elles étaient la jeunesse et la richesse. Et cela fit un tel encombrement dans le sentier de la Vertu que pendant quelques minutes les promeneurs furent obligés de passer sous bois.

Mais on ne récriminait pas ; on en profitait même pour regarder de tout près ces personnes célèbres.... Et puis, il y avait